



BAIL A FERME

Notre action

Etablissement de baux à ferme pour entreprises ou parcelles

Qu'est-ce qu'une telle prestation peut vous apporter ?

- ✓ Le propriétaire et le fermier disposent d'un contrat de bail à ferme adapté à leurs situations et respectant le cadre légal

Quels sont les documents remis ?

- Contrat de bail à ferme agricole pour entreprise ou pour parcelles

Quels sont les exemples de situations où une telle prestation est utile ?

- Je vais prendre en fermage une parcelle appartenant à un propriétaire du village. Pour éviter tout malentendu ultérieur, nous souhaitons formaliser cela dans un contrat écrit.
- Je souhaite louer mon entreprise agricole à mon fils et j'ai entendu dire qu'un contrat écrit était obligatoire.

Combien ça coûte ?

2-5 heures, selon la complexité de la situation, au tarif horaire de la FRI ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Les tarifs abonnés et non abonnés sont consultables sur le site de la FRI.

Quels sont les documents et informations à réunir pour faciliter le déroulement de la prestation ?

- Liste des parcelles concernées et valeur officielles y relatives

Quelles sont les prestations voisines délivrées par la FRI ?

- Estimation de la valeur de rendement d'entreprises ou d'immeubles agricoles
- Estimation du fermage licite d'entreprises ou d'immeubles agricoles

Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Fabrice Berret et les conseillers en gestion d'entreprise de la FRI